



LA GAZETTE DE QUEBEC

Est publiée chaque jour, CHEZ SAMUEL NEILSON, IMPRIMEUR ET LIBRAIRE, RUE DE LA MONTAGNE...

ABONNEMENTS: Pour les deux papiers 30c. par an, et 9c. frais de poste. Le papier français ou anglais séparément, 20c. p. a., et 6c. frais de poste.

Table listing names of subscribers and their addresses, including Montreal, Trois-Rivières, and other locations.

VARIÉTÉS.

Première ascension de l'énorme ballon de M. Green. Les annales de l'art aéronautique ne contiennent rien d'aussi curieux que le spectacle offert hier dans le jardin du Vauxhall par le ballon de M. Green...

l'inconnu. Celui-ci le prie, si cela lui est égal, de vouloir bien lui donner des écus. Fort content de retrouver son argent, le brave épicier compte des pièces de cinq francs au quidam, qui se retire en le remerciant beaucoup.

—On écrit du lazaret de Toulon: "M. Mimaut, consul-général de France en Egypte, revient à Paris avec une très-riche collection d'antiquités d'un grand intérêt pour la science..."

—Une lettre de Lisbonne rapporte que la faction démocratique fait entendre par la voie du journal le Touriste les menaces les plus terribles contre les hommes de la cour et les personnages marquants de Lisbonne qui lui déplaisent.

—On nous écrit de Saint-Jean-Pied-de-Port: "Hier au soir, 2 octobre, 23 déserteurs de la légion étrangère sont rentrés en France par Arudy."

Constantinople, 15 septembre. Les ambassadeurs attendent des instructions de leurs cours. Ces ordres sont d'autant plus nécessaires qu'il régnait ici une confusion extrême.

—On ne parlait toujours à Constantinople que des tentatives des ulémas, soit pour corrompre les troupes, soit pour semer la discorde dans la ville et pour conspirer contre la vie du sultan.

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On écrit du lazaret de Toulon: "M. Mimaut, consul-général de France en Egypte, revient à Paris avec une très-riche collection d'antiquités d'un grand intérêt pour la science..."

—Une lettre de Lisbonne rapporte que la faction démocratique fait entendre par la voie du journal le Touriste les menaces les plus terribles contre les hommes de la cour et les personnages marquants de Lisbonne qui lui déplaisent.

—On nous écrit de Saint-Jean-Pied-de-Port: "Hier au soir, 2 octobre, 23 déserteurs de la légion étrangère sont rentrés en France par Arudy."

Constantinople, 15 septembre. Les ambassadeurs attendent des instructions de leurs cours. Ces ordres sont d'autant plus nécessaires qu'il régnait ici une confusion extrême.

—On ne parlait toujours à Constantinople que des tentatives des ulémas, soit pour corrompre les troupes, soit pour semer la discorde dans la ville et pour conspirer contre la vie du sultan.

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

Un journal de Paris du 9 octobre note ainsi le progrès du forage au puits artésien que l'autorité municipale fait percer aux abattoirs de la barrière de Grenelle:

Le puits artésien des abattoirs de la barrière de Grenelle, foré par M. Mulot (d'Épinay), est percé en ce moment jusqu'à 1,112 pieds. Voici le résultat des expériences thermométriques qui se font par ordre de l'Académie des Sciences: A 354 mètres de profondeur, le thermomètre marque 24 degrés au-dessus de zéro, la température étant à 12 degrés et demi à l'ouverture du trou.

Les 12 degrés de thermomètre centigrade, température à l'ouverture du trou, correspondent à 54 degrés de l'échelle de Fahrenheit; les 24 degrés de l'échelle centigrade, température à la profondeur de 354 mètres (1089 pieds), répondent à 75 degrés à peu près du thermomètre de Fahrenheit. Si la chaleur continue à augmenter dans cette proportion jusqu'au centre de la terre, il est impossible à l'imagination la plus ardente de concevoir l'intensité du feu d'enfer qui existe dans l'intérieur de notre globe.

Le Journal des Débats donne des extraits des MÉMOIRES DE LUCIEN BONAPARTE, prince de Canino, frère de l'empereur, qui sont maintenant sous presse à Paris. Les passages suivants montrent, que si la haine vouée aux anglais qui l'avaient chassé de sa patrie, et l'ambition de figurer à la tribune populaire de Saint-Maximin, et d'exercer une petite dictature parmi les provençaux et les provençaux qui venaient l'entendre tous les soirs, entraînaient "le jeune réfugié corse" dans le torrent sanglant de la révolution, au moins elles n'entraînaient pas chez lui les sentiments d'un cœur bon et généreux.

—On nous écrit de Saint-Jean-Pied-de-Port: "Hier au soir, 2 octobre, 23 déserteurs de la légion étrangère sont rentrés en France par Arudy."

Constantinople, 15 septembre. Les ambassadeurs attendent des instructions de leurs cours. Ces ordres sont d'autant plus nécessaires qu'il régnait ici une confusion extrême.

—On ne parlait toujours à Constantinople que des tentatives des ulémas, soit pour corrompre les troupes, soit pour semer la discorde dans la ville et pour conspirer contre la vie du sultan.

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

—On lit dans le True Sun: "M. Henri Thomas, secrétaire de la société pour la répression des actes de cruauté à l'égard des animaux, a, dans le cours de la semaine dernière, poursuivi pour délits de cette nature Richard King, cocher de cabriolet, convaincu d'avoir frappé inhumainement son cheval, condamné à 10 schellings d'amende..."

"Si l'on cherche à apprécier avec justice cette grande tourmente de 93, deux sentiments naissent simultanément de cet examen sérieux; indulgence et pitié pour les individus qui furent entraînés par d'aussi cruelles circonstances; mais aussi haine vigoureuse, durable et profonde pour le gouvernement de la multitude!"

Revenons à Saint-Maximin. Un vingtième au moins des habitants étaient renfermés comme suspects. Je les trouvai commodément logés et passablement traités. Mon comité révolutionnaire était composé d'artisans, de gens du peuple et d'un ancien moine qui savait seul écrire, et qui tenait le haut bout avant mon arrivée. Je fus assez heureux pour inspirer une espèce d'enthousiasme à ce défroncé, qui n'avait rien d'aimable.

On amènera le sort des suspects. On en fit sortir quelques-uns pour jouer sur un théâtre de société des pièces patriotiques, et surtout on prit la boucherie d'Orange. Une dame, fort aimable et fort bien née, était plus compromise que les autres; c'était la sœur de l'auteur des Voyages d'Antenor. J'eus beaucoup de peine à lui faire représenter des pièces républicaines, mais je ne voulus pas renoncer à une si bonne actrice, et je la forçai presque à jouer avec nous le rôle de Brutus de Voltaire; cet acte de dictature valut cependant à notre victime sa liberté. Comme la mode était de prendre des noms antiques, mon ex-moine prit, je crois, celui d'Épaminondas, et moi celui de Brutus.

Le fin de cette année de démolition fut marquée par la prise de Toulon: Napoléon se révéla à la France en décembre 93!! Mais la tempête devait durer encore bien long-temps avant que le météore trop passager de la réorganisation sociale se fut élevé sur l'horizon, victorieux de tous les orages, 93 vit au contraire, dans son premier semestre, les Jacobins redoubler leurs fureurs; et Robespierre, le plus cruel hypocrite et le plus lâche de tous, ardeur un pouvoir sans limites. Quelques esprits ardents n'ont pas reculé devant l'éloge de cet homme et de ses complices, Couthon et Saint-Just: on n'a pas craint d'insinuer que Robespierre fut une victime civique immolée par des conspirateurs envieux et plus coupables que lui.

On a soutenu qu'il a succombé parce qu'il voulait s'arrêter dans la voie du crime. Ces allégations sont démenties par des faits. Le tribunal révolutionnaire ne fut jamais plus actif que pendant les derniers mois de la puissance de ce tribun sans entraves. C'est alors que furent frappés, à coups précipités, ceux que la naissance, la fortune ou les talents distinguaient de la foule. Dans le mois d'avril, le plus vertueux des hommes, Malesherbes, fut conduit à l'échafaud à soixante-douze ans, dans une même charrette avec sa sœur, son gendre, sa fille, sa petite-fille et l'époux de cette jeune femme! Les juges de Fouquier-Tiraville eux-mêmes détournaient les yeux à l'aspect de ce vénérable vieillard. Robespierre, loin de s'arrêter, fit condamner Lavoisier (en mai) peu de jours après Malesherbes; et pour n'avoir plus rien à envier aux plus farouches tyrans, il osa immoler l'honneur de son sexe, l'ange qui portait sur la terre le nom d'Elizabeth! Robespierre était alors à l'apogée de sa puissance!

Pour avoir ensuite décliné ses complices, pour avoir frappé Danton et ses partisans, croirait-on qu'il fut plus excusable? Le sang ne lave pas le sang. Et, quant à sa fête de l'Être-Suprême, qu'étaient-ce autre chose que le mépris de la religion de tous les Français, que la dégradation de l'Évangile? Le sang ne suffisait plus à l'incorrigeable! Il lui fallait enfoncer ses mains dans le fond de nos consciences. Non! tant de crimes ne peuvent pas être compris dans le sentiment philosophique de l'indulgence; nous devons les frapper, tant que nous sommes, d'un anathème exceptionnel, surtout lorsque ces horribles noms ont nagère retenti, comme signes de ralliement, aux oreilles de la France et de l'Europe justement épouvantées.

La Chronique de Paris publie un curieux document, c'est un projet de constitution rédigé par Napoléon à Sainte-Hélène, et qu'elle dit avoir été copié sur l'original existant dans les archives de Vienne.—Cette constitution, en donnant à la France une représentation vraiment nationale, devait asséoir le trône de Napoléon II sur des bases plus solides que ne l'avait été celui de son père. Voici les articles qui ont rapport à la chambre des députés et au système électoral:

- Art. 65. La chambre des députés est formée de la réunion des mandataires de la nation.
Art. 66. Tout français jouissant de ses droits civils et politiques, et contribuant aux charges pécuniaires de l'état, est électeur et concourt à l'élection des députés.
Art. 67. L'électeur n'est tenu, pour exercer ses droits électoraux, qu'à justifier devant le bureau de son collège électoral, qu'il remplit les conditions prescrites par l'art. 66, si déjà il n'est compris dans les listes formées et publiées par l'autorité administrative.
Art. 68. Nul ne pourra exercer les fonctions électORALES dans deux collèges.
Art. 69. A l'empereur seul appartient le droit de convoquer les assemblées électORALES.
Art. 70. Les électeurs se réunissent en assemblées conformément aux dispositions des lois et du décret de convocation.
Art. 71. L'empereur nomme les présidents des collèges électORAUX. Les assemblées électORALES élisent leurs présidents et membres du bureau.
Art. 72. La police des assemblées électORALES et collèges électORAUX appartient exclusivement à leur président.
Art. 73. Les élections se font à la majorité des suffrages.
Art. 74. La session des assemblées électORALES ne peut durer plus de 3 jours. Celle des collèges électORAUX ne peut durer plus de 10 jours, sans peine de nullité des opérations des assemblées ou collèges qui n'auraient pas terminé leurs élections dans ces délais.
Art. 75. L'assemblée électORALE se forme de la réunion au chef-lieu du canton de tous les électeurs des communes du canton.
Art. 76. Le collège électORAL se forme, au chef-lieu d'arrondissement, de la réunion des mandataires des assemblées électORALES.
Art. 77. A cet effet, chaque assemblée électORALE élit un membre par dix électeurs, et lui confère le pouvoir de concourir en son nom dans le collège électORAL à toutes les élections conférées aux collèges électORAUX.
Art. 78. Ce mandat est valable pour toute la durée d'une chambre.
Art. 81. Tout arrondissement administratif ou municipal des grandes villes de l'empire, forme au moins un collège électORAL, sous la condition que chaque collège sera dans ce dernier cas d'au moins cinq cents électeurs.
Art. 82. Chaque collège électORAL élit un député.

QUEBEC

SAMEDI, 26 NOVEMBRE, 1836.

Avec les journaux anglais apportés par le paquebot de Liverpool du 16 octobre, nous avons reçu des journaux de Paris jusqu'au 12 inclusivement.

Ce qui prouve que la révolution n'est pas populaire en Espagne, c'est que les généraux de don Carlos, avec quelques troupes réunies à la hâte et mal disciplinées, parcourent le pays, sans éprouver de résistance de la part des populations.

L'échec de Villa-Robledo n'a pas empêché Gomez de continuer son mouvement. Il paraît que ce n'était qu'une affaire d'arrière-garde. Les treize cents prisonniers ne sont presque autre chose que des paysans ramassés par Gomez, et qu'il n'avait pas encore eu le temps d'armer.

Gomez a adressé, dit-on, aux habitants de Madrid, au nom de don Carlos, une proclamation dans laquelle il leur annonce sa prochaine arrivée devant la capitale.

Un journal espagnol dit que depuis le 3 mai dernier les moines des couvents supprimés ne touchent pas leurs pensions. Assurément, dit-il, ce n'est pas ainsi qu'on parviendra à les attacher à la cause de la reine.

